



BONJOUR ROANNE

Qu'est-ce que S3i a fait pour les salariés de Roanne?

- S3i a accompagné 55% des salariés de Roanne lors de leur négociation de Rupture Conventionnelle.
- S3i a permis, à de nombreux salariés, de les défendre afin d'obtenir une promotion, une augmentation.
- Des salariés de Roanne ont contacté des élus S3i pour résoudre des problèmes quotidiens : Vivinter, Swiss Life, problèmes avec la carte APETIZ, avec le régime de prévoyance...
- S3i a été médiateur dans la relation conflictuelle entre managers et managés, avec des solutions appliquées.
- S3i a été force de proposition aux CSE sur les conditions de travail des salariés.
- S3i a été déterminant pour la création d'un Compte Epargne Temps demandé depuis longtemps.
- S3i a obtenu que les employés en modalité M1 aient la possibilité de passer à un contrat salarié en heures (36,5 heures), une proposition qui a été offerte à l'ensemble du personnel de Roanne.

Vos élus S3i sont également présents au CSE SSG, à I2S, dans les Commissions Hygiène, Santé, Sécurité et Conditions de Travail, les Commissions Loisirs, la Situation Économique et Financière, la Stratégie, l'Égalité, l'Orientation Politique Sociale et Professionnelle, le Logement, le Comité de Groupe, le CSE Central, la Santé et la Prévoyance, ainsi que dans les Commissions Loisirs gérant les Activités Sociales et Culturelles locales.

C'est pour tous ces postes que nous attendons le soutien des Roannaises et Roannais afin de vous représenter avec encore plus de proximité !

Qu'est-ce que S3i a fait au niveau de l'Entreprise ?

- S3i a signé l'accord Travail en Equipe, mais également l'accord sur le Temps de Travail.
- S3i a signé l'accord sur l'égalité professionnelle H/F
- S3i a signé l'accord sur la participation plus égalitaire.

Quels sont les prochains combats S3i

- Meilleure reconnaissance du travail des femmes, de leur évolution dans l'entreprise, et travailler sur l'égalité des salaires.
- Renégocier l'indemnité Télétravail que nous avons toujours dénoncé comme trop petite par rapport aux frais engagés par les salariés.
- Renégocier l'accord sur le Forfait Mobilités Durables qui n'est que la transposition de la loi et n'apporte rien de plus pour vous.
- Renégocier l'accord d'intéressement pour une plus juste répartition de la richesse (1/3 Actionnaires, 1/3 Salariés, 1/3 Investissements).
- Faire reconnaître le travail et la reconnaissance des « seniors » ainsi que la prise en compte de leur non-augmentation pouvant aller jusqu'à 10 ans pour certains.



Xavier PERRIN Elodie BENIGAUD Adrien DONOYAN :

Vos Interlocuteurs S3i à Roanne

Grâce à vous, complétons la force S3i locale par plusieurs élus Roannaises ou élus Roannais.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>
 Pour nous contacter : contact@S3i-france.com





Pourquoi choisir S3i, Syndicat à l'esprit jeune, pour me représenter?

- Indépendant et sans attache politique, qui n'a aucun financement public. Vos cotisations sont nos seules ressources.
- Pragmatique, à votre écoute et qui prône le dialogue plutôt que l'affrontement stérile et l'impasse.
- Qui défend vos droits, vos intérêts et vous accompagne face au management !
- Qui met tout en œuvre pour maintenir et augmenter votre pouvoir d'achat !
- Qui vous représente partout dans l'entreprise !
- Qui milite pour une plus juste redistribution des valeurs produites par l'entreprise, l'égalité hommes/femmes !
- Qui est présent à vos côtés grâce à vos Représentants de proximité et **pas uniquement au moment des élections.**

C'est quoi les ASC ? Notre Bilan 2019-2023 :

Les ASC : Activités Sociales et Culturelles, sont celles établies principalement localement, mais aussi nationalement par des élus du CSE au bénéfice des salariés et leurs ayants droits (enfants, conjoints) grâce à un budget de 0,70% de la masse salariale versé par Sopra Steria. Par nos élus, présidents de commissions ASC, S3i a participé à la mise en place de Locations, Voyages, Chèques Vacances et Noël, Subventions diverses, Soirée, Arbre de Noël, CESU, etc...

Au cours de la mandature actuelle, nous avons obtenu la modification des grilles sociales au bénéfice des salariés.

Nos projets d'ASC pour la prochaine mandature 2023-2027 :

Maintien /amélioration des prestations offertes par les CSE de Sopra Steria et création de nouvelles ASC, notamment :

- Passage Permis Auto ou moto : **150 €** (salarié/enfants) / Aide déménagement : **200 €** / Événements mariage, pacs, naissance : **230 €**, retraite : **170 €**
- Séjours Balnéaire ÉTÉ permettant quelle que soit la composition familiale de **partir en vacances l'été à un tarif accessible grâce à un budget volontariste**,
- Chèque cadeaux Noël à **110 €**, chèque Noël enfant à **65 €** et rentrée scolaire **50 €**, Chèque Vacances ANCV **320 €** par salarié et **110 €** par enfant.
- Pour les loisirs et culture : Carte pêche (4 à **20 €**). Sur grille sociale : Chèque Lire (jusqu'à **45 €**/an), Chèque Culture (jusqu'à **105 €**/an),
- **Mise en place d'une vraie aide sociale CSE**, sur dossier traité par assistante sociale, avec aide sociale logement (**610 €** max.), aide précarité énergie (**100 €** max.), secours exceptionnel (**610 €** max.). Garde jeune enfant handicapé (**150 €** max. /an), Décès d'un enfant à charge, du conjoint ou ascendant (**820 €**)

TOUS CES ENGAGEMENTS ET PROJETS NE PEUVENT PAS SE FAIRE SANS VOUS. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, DE VOTRE SOUTIEN, DE VOS VOIX, DE VOS IDEES

REJOIGNEZ-NOUS, ENSEMBLE NOUS POUVONS Y ARRIVER !

DEVENEZ CANDIDAT ET VOTEZ S3i AUX PROCHAINES ELECTIONS